

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 8

Artikel: Sports d'hiver - le ski
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

côté. Je l'appelle, et elle vient, en pleurant, se jeter dans mes bras ; elle ne peut articuler — tant est grande son émotion — que ces mots : « C'est moi ! » — « Considérez-vous comme ma sœur, et fuyons la fournaise ! » Telle est ma réponse.

A partir de ce moment, tous les drames de la rue nous devinrent, à l'un et à l'autre, indifférents. Quand nous fûmes arrivés à la porte de mon domicile, la jeune fille fut prise d'un scrupule : « A cause du monde, il serait peut-être préférable que j'allasse à l'hôtel, car j'ai de quoi payer. » Ce disant, elle me montrait une petite sacoche en cuir que je n'avais pas encore aperçue à sa main, en ajoutant qu'il y avait là huit cents dollars, représentant ses économies de trois ans. — « Vous êtes, hélas ! trop riche en regard de moi, — lui déclarai-je, — puisque je n'en possède que cent cinquante. » — « Enfant ! » répliqua-t-elle ; puis elle me suivit.

Cet entretien, roulant en apparence sur une question

d'argent, impliquait nos réciproques aveux de tendresse ; nous ne nous en fîmes jamais d'autres : ils eussent été superflus.

Jusqu'au lendemain, Juanita occupa mon lit, tandis que, dans mon antichambre, je passai la nuit dans un vieux fauteuil.

C'était elle qui, à l'hôtel, au moment de se coucher, voyant sa chambre envahie par une fumée asphyxiante, avait, la première, donné l'alarme. L'enquête fit découvrir que l'incendie était attribuable à l'imprudence d'un Anglais qui, s'étant endormi en fumant dans son lit, y avait mis le feu. Sept personnes périrent ; quatorze furent blessées. Quant à la propriétaire de l'hôtel — une Française du nom de M^{me} Roux — elle se trouvait ruinée, aucune assurance n'existant pour de tels immeubles, et son personnel était sur le pavé.

(A suivre.)

Albert VALLOT.

SPORTS D'HIVER — LE SKI



A Glaris (22 janvier 1905)
Le norvégien Berg fait un saut de 27 mètres
Phot. E. Jeanrenaud, Glaris



Chemin parcouru par les skieurs près de St-Cergues

Il y a quelques années, l'Alpe n'était guère visitée en cette saison avec l'entrain qu'on y met aujourd'hui. Le ski, jadis inconnu chez nous, est devenu d'un usage constant parmi les sports d'hiver. Les concours de skis ont fatalement obtenu droit de cité, et parmi les différents exercices inscrits aux programmes, les organisateurs des courses ont ménagé, dès le début, une place en vue au saut en longueur, ou mieux en profondeur.

Il semblerait à première vue qu'un saut, fût-ce en skis, ne présente pas de difficultés bien transcendantes. Il n'en est pas tout à fait ainsi. Le saut en skis, tel qu'il se pratique en Norvège, exige un long apprentissage, des aptitudes spéciales et, dans une certaine mesure, un matériel approprié.

Le record suisse approche



A Glaris (22 janvier 1905)
Le départ de la course des sous-officiers et soldats
Phot. E. Jeanrenaud, Glaris

actuellement les 25 mètres, et le record norvégien est de 35 mètres environ. Que ferons-nous après avoir décrit cette fabuleuse trajectoire ?

L'Association norvégienne pour la propagation du sport a établi une sorte d'„instruction“, véritable vade-mecum du sauteur. Voici ce que dit ce règlement :

On prend l'élan en gardant le corps droit, le haut du buste légèrement amené, les bras pendants, les skis étroitement juxtaposés, un pied quelque peu en avant.

C'est en somme, la position idéale du skieur.

On avance le buste de plus en plus, au fur et à mesure qu'on s'approche du tremplin ou replat d'où s'exécute le saut. Au moment précis où la pointe des skis dépasse le bord extérieur de ce replat, un vigoureux coup de

jarret projette le sauteur qui doit à ce moment élever lentement les bras, ceux-ci servant de balancier. Les skis quittent alors la position horizontale pour revenir peu à peu à la parallèle de la pente à franchir. Ce point est très important : de son inobservation, des chutes souvent dangereuses peuvent résulter, soit qu'on tombe en arrière, soit qu'on plonge sur la tête.

Le saut achevé, on termine généralement la performance par un virage brusque „Telemark“ ou „Christiania“.

On emploie pour le saut des skis un peu lourd : 5 kilos au moins sans les montures. Il les faut d'un bois glissant et très fort pour résister à la violence du choc. Ils doivent être absolument plans et posséder une casse bien tranchante.

Les Norvégiens distinguent deux manières de sauter : 1° le corps et les jambes étendus et 2° les jambes ployées ou plus exactement ramenées. Cette dernière position est désignée par „Optraekkere“. Longtemps usitée par les habitants du Telemark, qui furent les professeurs de Christiania, elle fut peu à peu abandonnée pour la première, beaucoup plus élégante.

En définitive, c'est le „style“, en Norvège, qui détermine le jugement du jury : on attache de moins en moins d'importance à la longueur proprement dite et, à notre avis, avec raison. Comme pour tous les sports, un exercice cesse d'être sportif lorsque, dépassant la mesure, il rentre dans le domaine de l'acrobatie.

C'est un succès complet qu'ont obtenu cette année les grandes courses organisées par le „Ski-Club de Glaris“ sous les auspices de l'„Association suisse des Sociétés de Skis“. Un très nombreux public s'est rendu au start et n'a pas ménagé ses acclamations aux vainqueurs.



LA VIE AGRICOLE



Destruction des chenilles

MOYENS ÉLÉMENTAIRES ET INFALLIBLES

Il n'est pas un agriculteur, pas un simple propriétaire de jardin, qui, au printemps surtout, n'ait à déplorer les ravages causés par les chenilles aux jeunes pousses et principalement aux légumes. On a beau écheniller, l'insecte pullule de nouveau et recommence son œuvre de destruction.

La loi ordonne l'échenillage au printemps et même dès le mois de février. Mais, outre que cette loi est souvent mal exécutée et quelquefois pas du tout, par suite de la négligence des maires et des gardes champêtres, l'échenillage est toujours incomplet, à cause de la défectuosité des moyens employés.

En effet, on se sert généralement d'un instrument connu de tout le monde sous le nom d'échenilloir. Mais l'ouvrier qui manie cet instrument ne tranche que les branches où se trouvent de gros nids de chenilles, ses yeux ne lui permettant pas de voir ceux qui sont à l'état de formation dans les interstices des branches. D'autre part, quand il s'agit d'arbres fruitiers, on abat, sans s'en douter, une partie de la récolte à venir.

Il existe d'autres moyens plus prompts et plus sûrs de détruire les chenilles. Quelques agriculteurs se bornent à allumer, sous l'arbre infesté, des feux de paille ou de foin humides, de feuilles de noyer et en général des plantes qui fournissent une fumée épaisse et amère. Mais ce moyen est encore incomplet et demande un certain temps. Il en existe un autre radical autant qu'infailible :

Faites fondre du soufre ; quand il est en fusion, plongez-y de vieux linges que vous laissez ensuite sécher. De ces vieux linges imbibés de soufre, faites des tampons gros comme les deux poings, prenez une fourche, fixez les tampons aux pointes de la fourche et mettez-y le feu. Si l'arbre est trop élevé, allongez le manche de la fourche

en y fixant une perche. Les tampons brûleront lentement en dégageant une fumée épaisse et âcreuse ; promenez alors votre fourche sous l'arbre à écheniller, et quand la fumée aura pénétré dans toutes les branches, vous pouvez être sûr qu'il n'y reste plus une seule chenille. Toutes sont tombées à terre ; mais comme elles ne sont qu'à demi mortes ou simplement engourdies, il faut avoir soin d'étendre préalablement sous l'arbre de grandes toiles ou de vieux draps pour les recueillir. On les donne ensuite aux poules, qui en font leur régal.

En ce qui concerne les chenilles qui dévorent les feuilles des plantes potagères et surtout des choux, il y a un moyen de destruction fort simple. Pour protéger une planche de choux par exemple, semez autour une bordure de chanvre. Aussitôt que le chanvre aura grandi et commencera à exhaler son odeur particulière, vous verrez les chenilles mourir en quelques jours sans oser franchir la barrière qui entoure la planche de légumes.

Ce moyen est infailible ; il est pratiqué par les meilleurs jardiniers avec un succès constant.

Enfin, on peut encore protéger une planche de légumes en répandant sur le sol quelques feuilles d'acorus. Le lendemain, on trouve les chenilles, les unes gonflées, les autres éclatées, les autres desséchées et flétries ; mais toutes mortes.

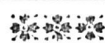
Indépendamment de ces deux procédés, il y en a un autre non moins infailible et beaucoup plus simple encore. Il consiste à ne pas détruire les petits oiseaux et leurs nids. Les petits oiseaux sont nos meilleurs gardes champêtres : ils ne coûtent par an que quelques grains de blé et quelques cerises pour se rafraîchir. Moyennant ce léger traitement, ils nous débarrassent, non pas seulement des chenilles, mais de tous les insectes qui, bon an, mal an, enlèvent plusieurs millions à l'agriculture.

Malheureusement les petits oiseaux, ces utiles auxiliaires de l'agriculture, sont, en dépit des lois, décrets et arrêtés, pourchassés et souvent martyrisés, non seulement par les enfants que l'ignorance rend excusable, mais encore par des grandes personnes et surtout par celles qui seraient les plus intéressées à leur conservation. Nous croyons utile de rappeler ce conseil, au moment où l'hiver s'achève, où le printemps va commencer amenant avec lui tout son cortège d'insectes dévastateurs que les gelées ont épargnés. La nature toujours prévoyante a su à côté du mal placer le remède pour le combattre : ce remède principal c'est la conservation des oiseaux insectivores !

Nous disons donc aux agriculteurs, aux jardiniers, aux pépiniéristes, à tous ceux enfin qui s'occupent de culture et en vivent : ne détruisez point les petits oiseaux ! aux pères de famille et aux instituteurs : enseignez à vos enfants, à vos élèves le respect de ces si belles et si utiles créatures ; aux mères de familles, il nous suffira de rappeler que la femme seule n'est point douée d'un cœur de mère et qu'une fauvette à laquelle on a ravi les petits pendant qu'elle leur cherchait de la nourriture n'est peut-être pas moins à plaindre qu'une femme qui a perdu son enfant.



CE QU'IL FAUT SAVOIR



— On calcule que 35,033 personnes ont été annoncées comme perdues ou disparues l'an dernier, et que moins de la moitié ont été retrouvées.